RÉFORME DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES III

NON À LA RIE III
LE 12 FÉVRIER 2017
PARTI SUISSE DU TRAVAIL
PARTI OUVRIER ET POPULAIRE PST-POP

Perdre ou ne pas perdre 4.6 milliards – telle est la question !

Confédération : 1.6 milliard
Selon les calculs du Conseil fédéral, la réforme coûtera 1.3 milliard de francs à la Confédération. Ce montant est prévu pour compenser les pertes des cantons.
Mais la Confédération aura d'autres pertes, liées à différentes mesures contenues dans la réforme, qui n'ont pas encore été évaluées car elles seront mises en œuvre par les cantons. Il règne une grande insécurité ! Une évaluation globale prudente estime la baisse des recettes à 1.6 milliard de francs minimum.

Cantons et communes : 3 milliards
Les cantons et les communes feront face à des pertes fiscales massives. L'Union des villes suisses parle d'une perte de 1.3 milliard pour les communes. Les baisses de l'impôt sur le bénéfice des entreprises – qui se feront au niveau cantonal avec la RIE III – auront un impact fiscal énorme.
Il est réaliste de compter sur une baisse des recettes de 2.5 à 3 milliards pour les communes et les cantons.

Attention estimation ! Attention mensonge !

Ces chiffres sont des estimations. Personne ne peut estimer avec précision le montant réel des pertes fiscales qui seront induites par la RIE III. Le Conseil fédéral s'est déjà trompé dans son estimation. Lors de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises (RIE II), le gouvernement estimait les baisses fiscales à environ 80 millions de francs par année. Pourtant, trois ans plus tard, une fois la réforme acceptée, il a dû avouer que la Confédération, les cantons et les communes devaient s'attendre à des pertes fiscales de l'ordre de plus de **sept milliards de francs** au cours des dix années suivantes. Même le Tribunal fédéral a parlé d'atteinte à la liberté de vote et de désinformation. Certains juges sont allés jusqu'à dire qu'il s'agissait d'une tromperie vis-à-vis des votant-e-s. Nous voilà prévenus !

NON À RIE III
DEVIENS MEMBRE DU PST-POP

Page de titre inspiré du sujet de l'affiche du PS autrichien de 1953

Pertes fiscales = programmes d'austérité sur le dos de la population

L'exemple de la Confédération

Pour compenser les pertes fiscales de **1.3 milliard** minimum liées à la RIE III, le Conseil fédéral a proposé dans sa planification 2017-2019 un paquet de mesures d'économie d'environ 1 milliard. Le personnel de la Confédération sera particulièrement touché, puisque « d'importantes coupes » sont prévues dans ce secteur d'après un communiqué de presse du Conseil fédéral.

L'exemple du canton de Genève

Selon le gouvernement, la RIE III coûtera entre **300 et 400 millions de francs** par an au canton. Une coupe linéaire d'un pour cent sur la totalité des subventions a déjà été effectuée pour l'année 2016. Une coupe de 5 pour cent de frais de personnel a aussi été annoncée. Elle pourrait être mise en échec face à la résistance des personnes concernées. Néanmoins, les coupes envisagées restent d'actualité et constituent toujours un but du gouvernement pour 2018.

L'exemple du canton de Zurich

Selon une étude du BAK de Bâle, les pertes fiscales engendrées par la RIE III pour le canton de Zurich s'élèveront à **768 millions de francs**.

Le Conseil d'État zurichois a déjà présenté un paquet d'économies d'1,8 milliard. Ces économies se feront entre autres dans le système de santé (130 millions), dans les transports publics (135 millions), dans l'éducation (50 millions) et dans la police cantonale (10 millions).

L'exemple du canton de Lucerne

En 2011, le canton de Lucerne a également fait sa révision de l'impôt des entreprises. Il a baissé l'impôt sur le bénéfice des entreprises de 50 pour cent en deux ans. En automne 2014, le gouvernement a élaboré un plan d'économies de 110 millions de francs par an : économie de 1% sur le personnel, coupes de 5% dans les départements de la santé, du social, de la culture et de la formation ; raccourcissement de l'année scolaire d'une semaine dans les lycées et les écoles professionnelles ; une patrouille de moins par jour pour la police lucernoise ; baisse des réductions de primes d'1.2 million par an.

Au niveau mondial, la Suisse est en tête

Si l'on compare la charge fiscale globale au niveau international, on voit que la Suisse a un système fiscal très compétitif par rapport à d'autres pays industrialisés. La charge fiscale globale est la somme des taxes et des impôts par rapport au bénéfice de l'entreprise. La Suisse se trouve en troisième position, derrière le Luxembourg et l'Irlande. Source : Switzerland. Trade & Promotion

Choisir où s'implanter

« L'attractivité d'un lieu d'implantation dépend de plusieurs facteurs. Les conditions cadres comme la stabilité politique, de bonnes infrastructures ou un marché du travail fonctionnel avec des travailleurs et travailleuses qualifié-e-s sont extrêmement importantes. » Source : Département fédéral des finances, juin 2015

Dans l'ordre des dix critères les plus importants pour l'implantation des entreprises, les privilèges fiscaux ne sont qu'en huitième position. Cette information est tirée d'un sondage de SwissHoldings, organisation faîtière des multinationales en Suisse. Si les privilèges fiscaux disparaissaient, il resterait encore neuf autres critères pour définir l'attractivité de la Suisse.

Seuls les riches peuvent se permettre un État pauvre

Si l'on imposait à un taux d'un pourcent le chiffre d'affaire des 15 plus grandes entreprises de Suisse, cela rapporterait à la Confédération des revenus supplémentaires d'environ 10 milliards de francs. La répartition des richesses existantes est une question purement politique. Nous voulons renforcer les finances publiques par une politique fiscale équitable qui rapporte plus de bénéfices à tout le monde.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- L'augmentation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés de capitaux
- Une importante augmentation de l'impôt sur les gains immobiliers
- L'introduction d'un impôt sur les transactions financières
- L'introduction d'un impôt fédéral sur les successions
- L'harmonisation des taux d'imposition des communes et des cantons
- Une hausse des impôts sur les grosses fortunes

Parti Suisse du Travail PST
Parti Ouvrier et Populaire POP
Compte CP: 12-3363-3